

# COMPTE RENDU DE LA REUNION POUR LE COMITÉ DE SUIVI DU CONTRAT LOCAL DE PROPRETÉ

Lundi 4 avril 2016,

Le Comité de suivi technique du Contrat Local de Propreté s'est réuni en Mairie de secteur afin de dresser un bilan des actions concertées avec les CIQ, en matière de propreté en présence de Mme Boyer, Mr Ravier, Mme Savon ainsi que des représentants de MPM : Mr Bardisa, Directeur de la Propreté et Mme Cordier.

La mise en place du Contrat Local de Propreté a mis en avant deux points noirs sur le secteur : le désherbage et les jets clandestins.

La Mairie de secteur a obtenu de tripler l'enveloppe dédiée au désherbage soit un budget global de 150 000 euros qui va permettre de mener trois campagnes de désherbage sur le secteur (mars-avril/juillet-août/octobre-novembre).

Les 12 tonnes par semaine de jets clandestins sur notre secteur occasionnent une dépense pour la collectivité de 250 000 euros par an et un travail supplémentaire pour les mêmes équipes chargées de respecter les rendez-vous pris par les particuliers pour débarrasser les encombrants. Toutefois les délais pour ces rendez-vous ont été ramenés à 3 jours maximum.

Afin de lutter contre ce fléau, une campagne de prévention et de sensibilisation a été mise en place par le biais d'un affichage dans les deux arrondissements du 11 et 12è. Cette campagne "Stop aux dépôts sauvages" a été lancée officiellement aujourd'hui (ci-joints affiches).

Isabelle Savon, Conseillère régionale et d'arrondissements déléguée à l'éducation, a exposé le projet pédagogique qui sera mis en place avec les collèges et lycées afin d'encourager les gestes civiques en matière de propreté.